

Panel du 23 avril 2015 :

« **Justice et Paix au Bénin : Un rêve, un souhait ou une réalité ?** »

Axes de recherche proposés : Après avoir cerné le contenu notionnel des termes justice et paix, les panélistes pourraient en apprécier leurs déterminants dans le contexte social du Bénin et tenter des réflexions sur des possibilités ou situations nouvelles.

Quelques axes de mes propos

La justice a une acception commune bien connue : « suum unicuique tribuere » comme disaient les latins, c'est-à-dire à chacun ce qui lui est dû ou ce qui lui revient. Une telle acception, si elle répond théoriquement à un idéal de justice peut devenir une sorte d'injustice à la dignité de l'homme dans les contextes où l'humanité a besoin d'être secourue. La justice telle que nous la concevons, en nous ouvrant aux principes de la dignité de l'homme et de la destination universelle des biens a besoin de se dilater dans son sens, pour prendre en compte aussi, une justice définie comme « donner à l'autre ce qui est sien » au sens de donner à l'autre ce qui est sien.

La paix quant à elle tout en référant à une certaine accalmie ou mieux à une sérénité certaine, demeure une conquête dynamique à accueillir et faire accueillir dans les situations de la vie. Elle n'est pas une œuvre achevée, mais une quête permanente.

Quant à savoir s'il y a la paix au Bénin, je dirais oui, non pas parce que au Bénin nous aurons construit le ciel sur la terre, mais parce que une certaine stabilité existe qui est de nature à ouvrir la voie au développement individuel et communautaire. Il faut en prendre conscience et travailler, collaborer à son enracinement. En remontant à un passé assez récent de ce pays, comme les années 85 à 89 par exemple, on se rend compte d'un pays au bord de l'éclatement avec une conjoncture internationale difficile à affronter et une crise sociale accentuée par l'économie en banqueroute et l'incapacité à payer les

salaires aux employés de l'Etat en rendait bien compte. Repenser à ce passé qui a fini par faire enclencher des grèves illimitées dans tous les secteurs et même celui de l'enseignement, a fait faire l'expérience d'un Etat au bord du gouffre, c'est dans ces conditions qu'est intervenue la Conférence Nationale comme un inédit au Bénin. C'est de cette Conférence Nationale que nous héritons la nouvelle cohésion sociale et paix relative, pour le moins, dont nous jouissons.

La paix aujourd'hui n'est pas un rêve mais elle demeure un rêve pour les désirs nobles inassouvis que nous portons en nous, bien qu'il n'y ait pas de guerre. Le souhait c'est de réussir même dans l'imperfection qui marque la nature humaine à rendre assez stables les institutions démocratiques de notre pays. Nous savons qu'il n'y aura jamais un gouvernement parfait, mais que l'on puisse faire le meilleur possible demeure la piste à emprunter.

Aussi c'est le moment d'en appeler à la contribution sincère de chacun pour des choses nouvelles dans notre pays, « *rerum novarum* » qui soient fruits d'un engagement sincère de chaque citoyen. Un contexte général est toujours construit à partir des engagements personnels. En cela ce sera toujours une utopie d'attendre le changement des autres uniquement. Il faut que chacun travaille à changer soi-même (lui-même) pour que le changement prenne corps au niveau général. Si je suis prêt, je mets à l'œuvre aujourd'hui, ma bonne volonté, ici et maintenant, alors le changement devient réalité.

Il y a la paix au Bénin, et il nous faut en rendre grâce à Dieu, mais ce bien précieux qu'est la paix est remis entre nos mains. Allons-nous l'entretenir pour qu'il s'enracine et croisse ? Tel est le défi qui dépend de chacun de nous et de tous. C'est notre réaction concrète dans la gestion des situations qui engagent notre pays qui confirmera combien nous sommes épris de paix et voulons une authentique cohésion sociale.

P. Colbert GOUDJINOU

Directeur IAJP/CO